

APPEL AUX ARTISTES - COOL STREETS 2017 SITE 8

La Maison des artistes visuels francophones (MDA) lance un appel aux artistes pour la soumission de proposition de projet d'art urbain Cool Streets 2017. Une incroyable opportunité de célébrer nos espaces publics ce présente cet été. Avec les événements entourant Canada 150 et les milliers de visiteurs et visiteuses attendus pour les Jeux du Canada, les artistes retenus par le projet Cool Streets 2017 profiteront d'une visibilité étendue.

Cool Streets 2017 aura lieu sur huit intersections transformées temporairement dans le but de déclencher des discussions sur l'impact des structures de la ville sur notre quotidien. En mettant en valeur les passages piétons de certains sites au moyen de l'art, les artistes faciliterons la création d'un dialogue sur l'impact du design des rues sur nos communautés. Chaque site a ses caractéristiques, objectifs et restrictions. Avant de soumettre une proposition, vous êtes invités à revoir la [présentation du concept](#) et de contacter le coordonnateur du projet pour visiter les lieux et discuter des restrictions qui pourraient avoir lieu. Tous sont invités à participer que ce soit en tant qu'individu ou en groupe.

Le travail d'installation devra être effectué les 8 et 9 juillet.

La proposition retenue recevra chacun un cachet de 950\$.

La peinture sera fournie, les options de couleur ci-dessous seront disponibles ([Survey Marking Paint Product Data Sheet](#)). Les projets sont limités à un budget de moins de 1500 \$ (selon le financement) pour des matériaux supplémentaires tels que des pochoirs, de la signalisation, etc.

SURVEY MARKING PAINT

Aerosol MIR 1.20 VOC <66% - Ground Traffic Marking (aerosol and bulk)

PRODUCT NUMBERS:

201 RED	205 ORANGE	209 LIGHT BLUE	222 FL. ORANGE	230 FL. RED-ORANGE
202 YELLOW	206 BLACK	210 SILVER*	224 FL. GREEN	280 CONCRETE GRAY
203 BLUE	207 WHITE	212 PURPLE	226 FL. YELLOW	281 H.D. RED
204 GREEN	208 HI VIS YELLOW	220 FL. RED	227 FL. BLUE	282 H.D. YELLOW
			229 FL. PINK	288 H.D. FL. ORANGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les designs soumis doivent être faciles à mettre en place et doivent avoir un thème déclinable sur toute l'intersection. Ils doivent pouvoir accommoder des restrictions budgétaires qui peuvent avoir un impact sur la variété de couleurs utilisables et le nombre de passages piéton impliqués. Toutes les installations devront être approuvées par la Ville de Winnipeg. Cette démarche devra être assurée par l'artiste avec l'appui de coordonnateur de projet.

Parce que le projet a lieu en haute saison (fin juin à mi-octobre) et que les rues seront grandement utilisées, il se peut qu'il faille appliquer des couches de peinture supplémentaires d'ici la fin du projet. Toutes les installations et les retouches doivent être réalisées en suivant les bonnes pratiques du management temporaire de la circulation. La peinture en spray doit être appliquée avec une buse inversée (vers le bas) comme dans les peintures de démarcation de routes. Tout item placé temporairement dans un droit de passage public doit être de moins d'un mètre de hauteur avec suffisamment de matériaux réflecteurs et sont soumis aux [lignes directrices](#) et à l'approbation de la Ville de Winnipeg.

INFORMATIONS LIÉES AUX SITES

Site 8. Bison / Chancellor Matheson / Pembina

Il s'agit ici de peindre les passages piétons de l'intersection. Restriction : il faut peindre entre les lignes blanches telles que dans les exemples.

Date de tombée : le lundi 19 juin 2017

Critères

- Les individus et groupes autochtones, nouveaux arrivants, provenant du milieu rural ou qui font partie d'une minorité linguistique sont encouragés de soumettre des propositions.

Documents à soumettre

- Proposition de projet (250 mots)
- Croquis du projet proposé
- Pour faciliter la mise en œuvre, les designs par pochoirs sont encouragés. Les fichiers vectoriels pour pochoirs 2 'x 2', 4 'x 4' ou plus petits doivent être fournis avec une soumission.
- CV
- 5 à 10 images d'œuvres récentes (facultatif)

Le dossier doit être entièrement contenu dans un seul PDF envoyé par courriel à
à : stephane.dorge@gmail.com
cc : appels.mda@gmail.com
Objet: Appel Cool Streets 2017

Processus de sélection

Les projets urbains « Cool Streets 2017 » seront sélectionnés par un jury selon le mérite artistique, la facilité d'implémentation liée aux caractéristiques budgétaires de chaque site individuel

Pour information

Stéphane Dorge, coordonnateur Cool Street 2017
204-890-7790 | stephane.dorge@gmail.com

FACEBOOK

Site web

Ce projet est financé grâce à l'appui de:



Appuyé fièrement par Vie saine, Aînés et Consommation Manitoba



Proudly supported by Manitoba Health, Seniors and Active Living